

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 14

Artikel: Poissons d'avril
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216329>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Reclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1921 pour

4 fr. 50

en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

ARMOIRIES COMMUNALES



Oppens. — La commune d'Oppens a adopté en 1919, pour faire figurer sur une médaille-souvenir de la mobilisation de guerre, un écusson qui symbolise la topographie de la commune; il est divisé en deux parties horizontales inégales, le tiers supérieur est blanc avec la lettre O gothique d'or, les deux tiers inférieurs forment un champ vert sur lequel trois bandes ondules horizontales représentent les trois cours d'eau qui arrosent la contrée: la Greylaz, le Sauteruz et la Menthue. Ces armoiries ont été inspirées de celles d'Yverdon, chef-lieu du district dont Oppens fait partie.

* * *



Oron. — Les armes d'Oron datent du XVI^e siècle au moins. Elles consistent en un croissant d'or dont les pointes sont dirigées à gauche sur un champ rouge. Ces armes sont celles des anciens seigneurs d'Oron.

* * *



Prangins. — Il existe, dans les archives communales de cette commune un sceau portant trois mains réunies, symbole de la réunion en une seule, des trois communes de Prangins, Promenthoux et Bénex. La couleur choisie depuis longtemps par la jeunesse était le bleu, c'est pour cela que Prangins s'est donné un écusson sur lequel se trouvent trois mains jointes: deux « mouvantes » des bords latéraux de l'écu et la troisième de la pointe du dit. Sur cet échafaudage de mains une tour couverte, ajourée de deux fenêtres.



ON BON REMIDO

ON l'appelâve Drobblio-mètre, po cein que l'étâi d'estra grand, mâ asse chet qu'on étâlla. L'étâi dinse chet, po cein que ne sé cosâi pas la via et que l'étâi on sacro à Povràdzo. Fasâi lo marchand dè bou, mâ ein veindâi bin mé que n'ein atzetâvé, kâ ie savâi profitâ dâi né io la

louna elliarivé. L'avâi zâo zu atzetâ on héga que lâi desâi la Nâire, mâ la nouressâ mau, rein quié dâo fin de maré, de la paille et dè tein z'â autro, quand l'avâi fé 'na bouna lévâie dèin lê bou, âo bin fé onna bouna patze, quauquâi grans d'aveina.

A ci régime, vo baillo à pensâ que elia pourra bité s'eingraissivé pas et que l'è arrévâ on moment io lâi a pequa zu moyan dè lâi mettre lo bori.

On bi dzo, la poûra n'a pas pi pu sé levâ po medzi sa poûra pedance. On vezin que l'avâi demandâ po veni vâiré son tzévau l'ai conseilâ dè fére à veni lo véttrinaïro. Mâ Drobblio-mètre sé recriâ ein desaint que lo véttrinaïro demâorâvé lien, que lâi demanderâi omeinté dix francs sein comptâ lé remido que ne farant petitré mein d'effé.

Lo poûro ne savâi pas à quié sé resoudre, tenâlli pé la poaire d'itré dohedzi de déborsâ de l'ardzeint âo bin dè pèdré se n'héga.

Le se décide à allâ trovâ on villho qu'on lâi desâi Pot-d'houlloïo, po cein qu'étâi on croûio botasson, et que fasâi on bocon lo maidzo po lê bite, en peinsent que petitré lâi demanderâi rein.

Quand lo villho Pot-d'houlloïo l'eut bin examinâ la bite on arâi pu vèré brelli sé ge dè malice.

— Lâi a-te grand tein que lé dinse maigre? que lâi dit.

— Du que ie lé atzetâie, mâ, tot parâi, ie crâio que le va en diminuint.

— Voué! voué! Eh ben acuta, se te vâo bin suivré mé conseil, ie repondo dè la gari.

— Ie fari tot cein que vo mé dera dè fére.

— Bon, eh bin vaîte que: aprî ti lê repé té fau adràî la frichounâ avoué l'aveina que le laisserâ dèin sa medzâire. Lé tot.

— Lé ma fâi bin facilô à fére, fâ Drobblio-mètre.

— Petitré bin, mâ ie faut que cein sâi fé bin adràî et ti lê dzo.

— Et cein vâo la gari?

— Pouisque lo té dio, tâdié! te sa prâo que ie nê pas l'habitudé dè fére preindre dâi drogoues.

— Vo z'âi bein réson et pu lê framaciens sont reinquié dâi voleu.

Lo villho Pot-d'houlloïo n'avâi pas veri lê pi que Drobblio-mètre servessâi à la Nâire la pougna d'aveina que lâi baillivé de tein zein tein. Ein trâi tor dè leingâ, la poûra l'a z'u sein netteyi et n'ein restâ pas on gran. Adon, ie prè son grand corâdzo et vesse avoué lo sa onna rachon que lâi seimblivâve terribllia. Trâi menuté ein aprî, tot étâi netteyi.

Lo poûro chavé à granté gottés dè vèré elia dè-vourâie.

Lâ du requemeincî oncora trâi iâdzo tantié que la Nâire l'a laissi quauquâi gran, que ie sé dépatzi de lê ramassâ dèin sa man po queimeincî à frichounâ. Ao bet d'on moment, l'étâi tot ein nadze, mâ lâi seimblivâve que la Nâire sé reveillivé dza on bocon. Lâi avâi houit dzo que lo traiteméint dourâvé, et du lo troisièmo dzo: ie s'étâi resegni à baillî dâo premi coup à la Nâire onna rachon prâo forta po poâi suivré l'ordonnance, mâ sé crayâi rinâ.

Tot parâi lâi fasâi plliési de vèré la Nâire reveni on bocon vedzetta. Sé reimpliemâve petit-z'â-petit. Drobblio-mètre trovâve bin que la frichon lâi revegnâi on bocon tsîra, mâ l'avâi djurâ. Mè, ne porrè pas vo djurâ que l'ausse comprâ que la frichon lâi étâi po rein et que lo meillâo moyan d'avâi dâi tse-vaui ein état l'è de lau baillî à medzi.

Vo séde: lê crâpin et lê crebllia-foumâre!...

J. à St-Jean.



POISSONS D'AVRIL

JE vois ces jours, à côté des lapins, dans la garenne des devantures de nos confiseurs-pâtisseries, somnoler de malheureux poissons qui ont l'air de se divertir autant que dans un galetas. Ils sont aussi pétris en pâte de papier et peinturlurés d'artistique (!) façon. Leurs écailles miroitent comme du zinc en feuilles et leurs yeux pétillent de malice silencieuse. Ces poissons, d'apparence honnête et plutôt bourgeoise, sont des symboles. Ils représentent le traditionnel « poisson d'avril » dont la vogue et les méfaits coïncident avec les œufs de Pâques.

Mais nos bonnes gens témoignent à cette symbolique image un dédain peu dissimulé. Ils préfèrent le geste au symbole. Ils aiment à pratiquer la bonne farce sans l'accompagner d'une truite en carton. Les voyez-vous, complotant à mi-voix, avec des airs mystérieux et des rires en fusées, le joyeux tour qu'ils vont jouer? En cette occurrence, les défauts connus de la personne joyeusement dupée, servent d'amorce au poisson d'avril. On exploite la gourmandise du gourmand, l'avarice de l'avare, l'orgueil de l'orgueilleux, la vantardise du vantard. Missions ridicules, attentives vaines, démarches grotesques, rien ne leur est épargné. Le mirage d'un menu succulent poussera le gourmand à faire quelques kilomètres de route; la perspective du gain d'un petit écu pour augmenter son pécule dissimulera l'invraisemblance d'une nouvelle aux yeux de l'avare. Il croira tout. Flatter une passion réussit mieux que tirer parti d'une intelligence. Les pisciculteurs d'avril sont assez bons psychologues pour connaître cette particularité, et ils en usent. Que de petits paquets, que de cartes postales, que de messages téléphoniques vont éveiller en ce jour du 1^{er} avril, des préférences mal endormies.

Et combien y a-t-il de personnes qui, en cette journée, trouvent quelques arêtes au poisson facétieux? Le grave M. X., dont la redingote fut ornée d'un fantastique brochet en papier, ne constatera pas avec plaisir cet ornement de circonstance. La roide et fière Mme Y., dont le regard est constamment fixé à quinze pas devant elle, passait fièrement ce matin, sur la place du marché, avec, dans le dos, dessiné à la craie blanche, un grimaçant visage de masque japonais, n'est pas encore revenue de son indignation. Elle en suffoque. M. Z., que ses collègues de bureau ont envoyé, à l'extrémité de la ville, chercher un flacon « d'huile de coude » en a perdu momentanément l'appétit. Et tant d'autres qui subsistent, sans joie, les taquineries d'une coutume discutabile, mais, le plus souvent, fort peu dangereuse.

Mais ce poisson, comme tant d'autres coutumes, tend à disparaître. Si les vicissitudes des saisons

s'inscrivent sur les êtres vivants; si les alternatives de l'hiver et de l'été se gravent sur la tranche des troncs d'arbres; si les années blanchissent les cheveux et posent leurs griffes aux coins des lèvres et des yeux, les coutumes, les chansons, les jeux, les idées, subissent, elles aussi, l'effet du temps. Le poisson d'eau douce perd ses écailles; le poisson d'avril perd ses attraits. Seulement, le premier renouvellement sa parure, tandis que l'autre vieillit sans espoir de rajeunir jamais. Seuls, les gamins et les amateurs de cartes postales lui vouent encore quelque affection. Et ne vous fâchez pas si le facteur dépose dans votre boîte aux lettres quelque chromo saugrenue ou si un gosse vous appelle pour le plaisir peu compliqué de vous faire tourner la tête. Ne vous fâchez pas. Ce sont là les derniers soubresauts d'une tradition agonisante. C'est un peu du passé qui s'en va. Un peu de notre jeunesse aussi. C. P.-V.

Mot pour mot. — La scène se passe à la veille d'une inspection militaire. Le sergent chapitre une recrue à l'entendement plutôt dur :

— Ecoutez bien. Le colonel va vous poser trois questions. — Il vous dira d'abord: « Quel âge avez-vous ? » Vous répondrez: « Vingt-cinq ans, mon colonel. » Il vous demandera ensuite: « Depuis combien de temps servez-vous ? » Vous répondrez: « Trois mois, mon colonel. » Il vous dira enfin: « Aimez-vous votre uniforme et la nourriture qu'on vous donne ? » Vous répondrez: « L'un et l'autre, mon colonel. » C'est bien compris ? Rompez !

Le lendemain, le colonel arrive et, s'adressant au soldat en question :

— Depuis combien de temps servez-vous ? lui demanda-t-il d'abord.

— Vingt-cinq ans, mon colonel.

— Quel âge avez-vous ? fait l'officier un peu surpris.

— Trois mois, mon colonel.

Cette fois le colonel lance à la recrue des regards courroucés.

— Ah ! dites-donc, mon ami, êtes-vous idiot ou vous payez-vous ma tête ?

— L'un et l'autre, mon colonel.

LE GUILLAUME-TELL

*C'est par intérêt général
Qu'on met la douane à la frontière.
C'est par intérêt général
Qu'on aura la peste et la guerre.
C'est par intérêt général
Que mon voisin fait sa fortune
Et par son faste m'importune.
C'est par intérêt général
Que j'irai droit à l'hôpital.*

EST à l'Espagne de Charles-Quint et spécialement au capitaine Blasco de Garay que l'on doit le premier bateau à vapeur, que l'on inaugura dans le port de Barcelone. Plus tard, Fulton reprit l'idée, qui n'avait pu être que très imparfaitement réalisée, mais ce n'est que dans les premières années du XIX^e siècle que la navigation à vapeur se précisa. Nous sommes cependant si bien habitués à voir nos bateaux qu'il paraît un peu surprenant qu'il n'y en ait pas toujours eu. Ce qui n'est pas moins caractéristique, c'est que le premier bateau à vapeur qui ait sillonné le lac Léman portait le nom du héros suisse légendaire par excellence. Le *Guillaume-Tell* fut lancé le 28 mai 1823, à 4 heures du soir, au chantier des Eaux-Vives, à Genève. Il avait été construit par l'ingénieur Mauriac, de Bordeaux, pour le compte de l'Anglais Church.

Il ne faudrait pas croire que ce premier bateau à vapeur fût accueilli par tout le monde avec des transports de joie. Bien au contraire, toute une catégorie de citoyens, qui tiraient profit de la lenteur des voyages sur route, obligeant à de fréquents relais pour le ravitaillement, se sentaient lésés dans leurs intérêts. Nous n'en voulons pour preuve qu'une pièce de théâtre qui fut jouée à Genève par la « troupe dramatique et lyrique, sous la direction de M. Claparède », et dont la première représentation eut lieu le 4 décembre 1823. Elle forme une petite brochure intitulée « Le bateau à vapeur et le remède Le Roy, comédie-vaudeville en un acte par ***. » (Les trois étoiles représentent, sauf erreur, Jules Mulhauser.) Cette bro-

chure se trouve à la Bibliothèque cantonale et universitaire vaudoise, où nous l'avons consultée.

La scène se passe à Ouchy. Deux personnages, Plumard, pintier de Rolle, qui vient à Ouchy recueillir une succession et y vendre une auberge, et Sainéan, pharmacien, s'entretiennent d'un bruit qui circule et excite vivement leurs esprits. Un loustic, Farceville, a fait croire que le fameux bateau, un chêne, parti de Genève, et qui devait arriver au port dans la journée, ne s'y montrera pas, pour une cause majeure, c'est qu'il n'existe plus qu'à l'état de souvenir. Et cela va faire un mariage, parce que, au comble de la joie, Plumard n'hésitera plus à donner la main de sa fille à Julien, son amoureux. Maintenant, citons :

Plumard. — ...Revenons au bateau, vous dites que des malveillants...

Farceville. — Ils ont mis le feu hier soir.

Plumard. — Et les secours ?

Farceville. — Inutile, il a été consumé, détruit, anéanti.

Maxime. — Il n'en resté pas le moindre vestige.

Plumard (au comble de la joie). — Est-il bien possible ! Ah ! mes amis, quel bonheur. Louise, du Cortailod, du jambon, de la volaille, de la salade. Ma bonne petite fille, tu vas te réjouir avec nous.

Farceville (à Julien). — Cours, expédie un exprès à Lausanne, pour que le notaire se rende ici sur-le-champ; il faut que le contrat se signe avant que le vapeur arrive pour nous donner un démenti et tout gâter.

Sainéan. — Comment ! c'est pour célébrer l'incendie du vapeur que vous donnez une semblable fête !

Plumard. — Sans doute.

Sainéan. — Patience, vous vous êtes trop pressé, mon cher. (*On entend le son d'une cloche.*) Ah ! tenez, qu'est-ce que je vois ! C'est lui, le *Guillaume-Tell* qui arrive !

Et le pauvre Plumard est obligé de se rendre à l'évidence :

— Ah ! scélérats, qui m'avez trompé, c'est lui, je n'en puis douter. L'intérêt général !... Ah ! si tous les aubergistes qui sont sur la route qui borde le lac étaient de mon avis, nous armerions un corsaire contre cette infernale voiture d'eau bouillante, nous croiserions avec des chaloupes canonnières pour le couler bas !

La petite Louise est plus raisonnable :

— Tout ne peut pas se faire dans le monde à l'avantage de tous, l'intérêt particulier doit faire des sacrifices à l'intérêt général.

Arrive un gavroche, tout guilleret :

— Vivat, voici le bateau, voici mon Anglais, voici tout le monde. Mon ami Pierrot, tu vas faire de bonnes affaires.

La cloche tinte encore, le canon tonne, la foule accourt sur la jetée et... « le bateau à vapeur traverse le théâtre avec une quantité de passagers à bord et des musiciens dont on entend les instruments. » Le tout est agrémenté de couplets dont on se trouve ci-dessus !

Le *Guillaume-Tell* ayant laissé le notaire accomplir sa besogne avant d'entrer au port, comme dans la chanson, tout est bien qui finit bien.

Encore un mot. Il a fallu attendre jusqu'en 1892 pour avoir chez nous, Vaudois, un bateau à vapeur qui portât le nom du *Major Davel*.

Comme pour le *Winkelried*, il y eut une seconde édition du *Guillaume-Tell*, un excellent petit bateau, un peu lent, mais qui tenait bien par le gros temps. En été, on l'employait à des services d'ordre tout secondaire, mais en automne, en hiver, il prenait la place d'un de ses gros confrères remis au chantier.

L. Mogeon.

Heureusement. — Un voyageur, en descendant du train, tombe sur le quai de la gare. Les employés s'empressent de lui porter secours, le relèvent et l'un d'eux lui demande :

— Vous n'avez pas de mal ?

— Non, répond le voyageur... je n'ai qu'une valise.

Au bal.

— Mademoiselle, voulez-vous me faire l'honneur de la prochaine valse ?

Deux dames se levant ensemble :

— Mais avec plaisir, monsieur !



AUX AMIS DU VALAIS SUR LES RIVES DU LÉMAN

LE Conteur a déjà annoncé que, sous les auspices de la Société d'Histoire du Valais romand, dont beaucoup de sincères amis de l'histoire et de la terre valaisanne vivant en pays de Vaud font partie, une œuvre aussi touchante que modeste et désintéressée va s'accomplir. Il s'agit d'élever un monument à un écrivain qui a chanté le Valais avec une poésie et une grâce toutes féminines et décrit avec ferveur et amour les paysages pittoresques et les mœurs vénérables du Vieux Pays. J'ai nommé Mario ***, cette femme au talent pur et discret qui, née en terre vaudoise, d'une famille dont la souche est enracinée aux montagnes valaisannes si les branches ont dépassé nos frontières cantonales, a été rendue à ce vieux pays qu'elle a poétisé. La piété patriotique et littéraire des Valaisans souhaiterait voir s'élever sur la tombe de Mario *** à Vérossaz, au-dessus de St-Maurice, sur cette tombe indignement délaissée, un humble monument, modeste preuve de reconnaissance des intellectuels valaisans. Notre petite république des lettres ne voudrait pas passer pour être aussi ingrate que l'autre !

Mario *** était vaudoise de naissance et par quelques-uns de ses meilleurs morceaux, tirés des *Nouvelles Silhouettes* et des *Silhouettes romandes*. Nous sommes persuadés que les nombreux et généreux amis que le Valais possède sur les rives du Léman s'honoreront de réunir chacun leur obole aux modestes deniers *Pro Mario* *** de leurs Confédérés de la vallée du Rhône. *Mariophile.*

ANCIENS PORTRAITS LAUSANNOIS

La course aux ânes.

ON entend encore par ci par là parler de l'Académie d'Ouchy. Cette institution, qui n'a jamais porté préjudice à celle de la Cité, avait comme clients une escouade de bourriquets, lesquels s'en venaient plusieurs fois par jour à la queue-leu-leu apporter aux maçons des sacs de sable puisé au bord du lac. Qui avait ainsi dénommé cette entreprise ? Je ne sais, mais lorsqu'un enfant était par trop paresseux, on le menaçait régulièrement de l'envoyer à l'Académie d'Ouchy.

La dite académie avait son grand jour une fois l'an. Ce jour était présidé et organisé par la colonie anglaise du Lausanne d'alors.

L'Anglais est un personnage qui généralement fait bien tout ce qu'il fait, aussi, lorsqu'il s'agit d'un amusement, il y met toute sa conscience et tout son cœur.

Nos Anglais avaient donc décidé une fois l'an d'organiser une course à ânes sur la place d'armes de Beaulieu. Ils payaient de leurs personnes et j'y ai vu des gentlemen distingués venir s'y disputer les prix. Ce jour-là tous les ânes à quatre pattes étaient mobilisés et le tout Lausanne d'alors se trouvait à Beaulieu.

Je vous assure que cela en valait la peine et que l'on y riait tout son saoul.

Représentez-vous ces braves bourriquets, habitués jour pour jour à arpenter d'un pas lent les montées alors assez raides conduisant du lac à la ville, transformés en bêtes de course. Au lieu de leurs inertes sacs de sable sentir tout à coup sur leur dos un être animé qui, des jambes, de la cravache, de la voix et des rênes cherche à leur faire prendre une allure rapide. D'abord ils se campaient, puis tournaient sur eux-mêmes, faisaient quelques pas, puis s'arrêtaient encore, ruiaient et pour finir, souvent, se roulaient à terre. Quelques rares seulement animés d'un beau zèle ou parce qu'ils avaient autrefois servi de monture partaient à bonne allure vers le but.

Les cavaliers dans leur flegme imperturbable, quelques-uns le monoëcle vissé dans l'arcade sourciliaire,